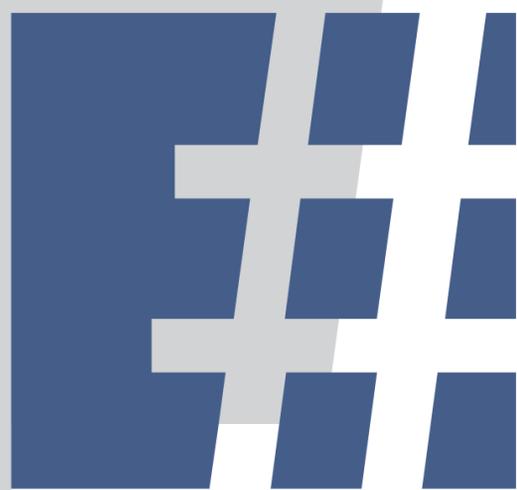


**ПЕРМСКИЕ**

**ПОЛИТЛАГЕРЯ**



**Camps politiques de Perm  
ITK VS-389/35  
VS-389/36  
VS-389/37  
1972-1992.**



**Mémorial  
de l'histoire des répressions politiques  
Perm-36**

Auteurs:  
Doctorant en sciences  
historiques, maître de  
conférences L. A. Oboukhov

T. A. Belova  
N. V. Koulikova  
avec la participation du  
Doctorant en sciences  
historiques, maître de  
conférences V. A. Chmyrov

Design:  
O. P. Trouchnikov

Lors du travail sur l'exposition ont été utilisés  
des documents des Archives d'État de la  
Fédération de Russie, des Archives d'État de la  
région de Perm, des Archives d'Etat de l'Histoire  
sociale et politique de Perm, des Archives d'Etat  
sectorielles du Service de sécurité d'Ukraine et  
des Archives du Mémorial de l'Histoire des  
répressions politiques "Perm-36".

Perm  
2017

# Les camps VS-389

## Administration des camps de travail correctionnel auprès du comité exécutif du conseil régional des députés du peuple de Perm (1972-1992)

Le 13 juillet 1972, le premier groupe de prisonniers (431 personnes) condamnés à purger leur peine dans un des camps correctionnels ZhKh-385/3, ZhKh-385/17 et ZhKh-385/19 est arrivé à la gare de Tchousovskaya du chemin de fer de Sverdlovsk en provenance de la République socialiste soviétique autonome de Mordovie.

Pour les placer près du village Tchousovoy (région de Perm), des camps spécialisés - UT-389/35 (gare de Vsesviatskaya du chemin de fer de Sverdlovsk) et UT-389/36 (village de Koutchino, département de Tchousovskoy, région de Perm) rebaptisés plus tard VS-389/35 (ITK-35) et VS-389/36 (ITK-36) - ont été organisés à la place des colonies de travail correctionnel qui fonctionnaient depuis les années 1940. Pour la gestion des ITU nouvellement créés dans le village Skalniy du département de Tchousovskoy, l'Administration des camps VS-389 a été organisée et un département spécial du KGB y était rattaché. La dernière colonie du "Triangle de Perm" VS-389/37 (ITK-37) est apparue trois ans plus tard en automne 1975.

Pendant toute la période de fonctionnement des camps - de l'été 1972 au début de l'année 1992 - 1001 prisonniers sont passés dans ces camps, y compris des militants des droits de l'Homme, des représentants des mouvements nationaux des pays baltes, d'Ukraine, de Géorgie, d'Arménie, des accusés d'agitation et de propagande anti-soviétiques, des coupables de tentative d'évasion de l'Union soviétique et de franchissement illégal de la frontière de l'État ainsi que des prétendus criminels de guerre et d'autres catégories de prisonniers.

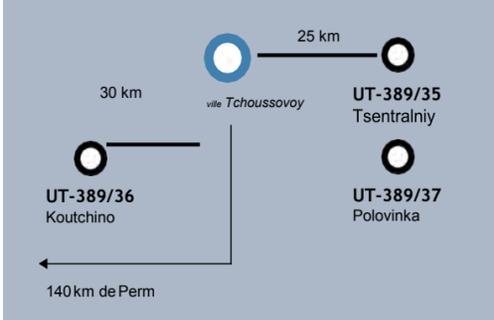
Document administratif de l'URSS sur la réorganisation des camps de travail correctionnel. Le document est intitulé "Указ Президиума Верховного Совета РСФСР" et concerne la réorganisation des camps de travail correctionnel. Il est daté du 13 juillet 1972. Le document est divisé en plusieurs sections, chacune décrivant un aspect de la réorganisation. Les sections sont :

- 1. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 2. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 3. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 4. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 5. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 6. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 7. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 8. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 9. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 10. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.

Documents officiels de l'administration des camps VS-389. Le document principal est un décret intitulé "ПРИКАЗ" (Décret) de l'Administration des camps de travail correctionnel de la région de Perm, daté du 13 juillet 1972. Le décret concerne la réorganisation des camps de travail correctionnel. Il est divisé en plusieurs sections, chacune décrivant un aspect de la réorganisation. Les sections sont :

- 1. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 2. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 3. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 4. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 5. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 6. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 7. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 8. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 9. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.
- 10. Sur la réorganisation des camps de travail correctionnel.

Ordre N°061 du ministre de l'Intérieur du Comité exécutif de la région de Perm du 16.06.1972 "Sur la liquidation des camps UT-389/6 et VTK Skalniy et sur la création des camps UT-389/35 et UT-389/36"



Camp VS-389/36, zone à régime sévère. Vue générale

### Article 70. Appel au changement forcé de l'ordre constitutionnel

Les appels publics au changement forcé de l'ordre constitutionnel ou à la prise du pouvoir, ainsi que la distribution massive des supports d'information contenant de tels appels, sont passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans ou d'une amende pouvant aller jusqu'à vingt fois le salaire minimum établi par la législation de la Fédération de Russie.

Les mêmes actes commis à plusieurs reprises par un groupe organisé de personnes sont passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à sept ans ou d'une amende pouvant aller jusqu'à cinquante fois le salaire minimum établi par la législation de la Fédération de Russie.

Les actes sus cités dans cet article commis sur les instructions d'organisations étrangères ou de leurs représentants sont passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans.

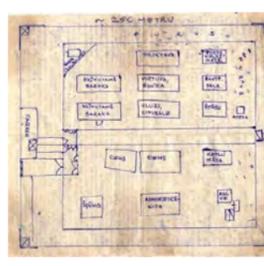
Article 70 « Agitation et propagande anti-soviétiques » du code pénal de la république socialiste fédérative soviétique de Russie (1960)

### Extraits des notes des prisonniers du camp ITK-36. 1972

1. Ce message pour l'avenir a été écrit le 4 août 1972 par les Lettons Uris Ziemelis de Bauska (né le 17.05.1942) et Gounar Astra de Riga (né le 22.10.1931).
2. Nous avons été arrêtés par la force d'occupation russe - Ziemelis en septembre 1960 et Astra en février 1961. Nous avons été condamnés à quinze ans d'emprisonnement et au travail si détesté dans la condition du régime d'occupation.
3. Nous étions emprisonnés en Mordovie dans le camp ZhKh-385, dans les zones 7, 1, 11, 17 et 3; Ziemelis était dans la prison de la ville de Vladimir de 1961 à 1964.
4. En juillet 1972, les prisonniers politiques (Ukrainiens, Litوانيens, Lettons, Arméniens, Géorgiens, Moldaves, Juifs, Allemands, Russes, etc.) ont été transférés de Mordovie dans des camps de Perm.
5. Le trajet a duré 4 jours. On étouffait dans les wagons.
6. Les "tchékistes" (membres de la police politiques Tchéka) surveillaient plus attentivement les "politiques" et les wagons étaient spécialement conçus pour le transport des prisonniers.
7. Il n'y avait ni lumière ni eau, les gens s'évanouissaient et tout le monde ressentait le souffle de la mort.



Notes, en lituanien, des prisonniers Ziemelis et Astra sur différentes étapes de leur arrivée à l'ITK-36 (août 1972)



Plan schématisant la zone à régime sévère de l'ITK-36 (août 1972)

années 1960-1970, du Caucase et de l'Ukraine ; les nationalistes juifs, les opposants russes, les déserteurs militaires qui tentaient de partir à l'Occident après l'occupation de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de l'Allemagne de l'Est; et les militaires qui ont refusé de suivre les ordres en Tchécoslovaquie le 1er août 1968.

17. Ont été emprisonnés : les représentants des autorités baltes de la période 60-70, du Caucase et de l'Ukraine ; les nationalistes juifs ; les militaires russes qui n'étaient pas indifférents aux événements en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Allemagne de l'Est et dans d'autres territoires occupés par les troupes russes, ainsi que ceux qui ont contribué à l'échange du pilote Powers (espion américain dont l'avion a été abattu sur le territoire soviétique) et les chefs de l'armée russe qui occupa la Tchécoslovaquie en août 1968.
18. Le camp de Mordovie et sa direction. Raks Poulkou dirigeait ; Gromov commettait des atrocités dans des camps depuis les années 40-50; colonel Ossipov (ici depuis 1970); capitaine Korolkov; Eremeeva, responsable de l'infirmerie, son mari tyran cynique et mouchard; major Kolomitsev, sa femme, responsable de l'infirmerie («je suis avant tout tchékiste et après médecin»).
19. La personne la plus cruelle et la plus sadique était l'adjudant-chef Chved.
20. Le plus humain était le chef d'unité, le lieutenant principal Koukouckin ; c'est grâce à lui que nous sommes en vie.
21. Le major Baïkov, Pimenov, le capitaine Gorkouchov étaient cruels et sans pitié. Major Anekov, leur adjoint au travail éducatif, était pareil. Le capitaine Kichko était une personne à part (sophistiquée).
22. Le capitaine Tambovtsev était humain.
23. L'officier de service, le capitaine Bakaïkin (appelé "le soigneur") était le bourreau des prisonniers ; il a frappé de toute force le visage de Yuliy Daniel « pour qu'il guérisse de la grippe ».
24. Koutchino (camp 36). Le major Kotov et le major Fedorov étaient reconnus pour leur capacité à frapper sans laisser de trace (ils appréciaient «l'aveu»).
25. Depuis la Lettonie, les "représentants du peuple", les tchékistes Yanadz (1964), le capitaine Ozols (1964-67), le lieutenant principal Pourinch (1967-70), le lieutenant principal Tstroukovs (1970) ont été transférés dans des camps mordoviens. Il y avait aussi deux tchékistes de Riga (noms illisibles). Il n'y a pas de mots pour les décrire.
26. Sur la deuxième page (peut-être sur le dos) il y a le schéma de cette zone.
27. Les signatures.



Astra Gounar Larionovitch. Avant son arrestation, il a travaillé dans le laboratoire de visualisation automatique du son de l'Université d'Etat de Lettonie. Il a été arrêté le 23 février 1961. Il a été reconnu coupable en octobre 1961 en vertu de l'art. 59 partie 1 ("Trahison de la patrie")

de l'art. 65, partie 1 ("Agitation et propagande anti-soviétiques"), de l'art. 209 ("Production et commercialisation de produits pornographiques"), de l'art. 38 («Affectation de la peine pour avoir commis plusieurs crimes») du Code pénal de la RSS de Lettonie et condamné à 15 ans de détention avec confiscation des biens. Il est arrivé au camp 36 le 13 juillet 1972 suite à son transfert du camp de Mordovie.



Camp de travail correctionnel ZhKh-385 (Administration de camps de travail correctionnel Doubravny, RSSA de Mordovie)



Camp ZhKh-385/1 (village Sosnovka, RSSA de Mordovie)

# ПЕРМСКИЕ ПОЛИТЛАГЕРЯ

« Le camp est situé sur un marais. C'est pourquoi l'eau est impropre à la consommation et à la lessive. Dans le bain, l'eau est complètement "rouillée". L'eau laisse des traces sur le lavabo. Après le lavage, le linge est couleur rouille. Major Yarounin, chef du service médical du VS-389, et les différentes commissions qui sont venues, suite aux plaintes des prisonniers, ont reconnu que l'eau était mauvaise, mais ont déclaré: « il n'y a rien à faire - on est sur un marais ». Les sanitaires sont situés à environ une centaine de mètres des baraquements. En hiver, cette distance est marquante, en particulier pour les personnes handicapées. Les sanitaires ne sont pas chauffés. »

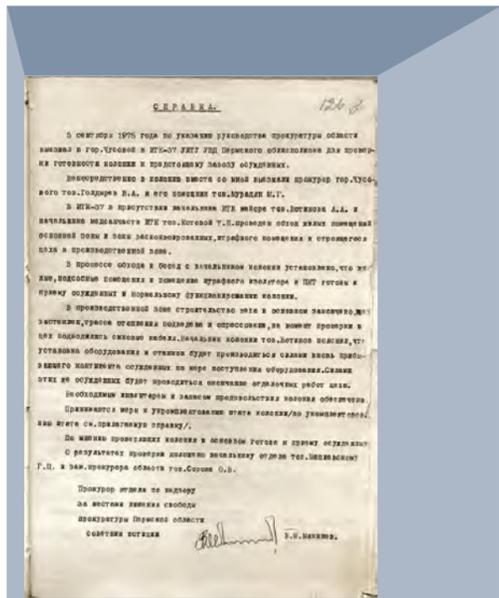
Extrait de la « Chronique des événements actuels » sur les conditions de détention des contingents dans le camp VS-389/36, octobre 1976

# Les camps de prisonniers politiques de Perm

/première étape/



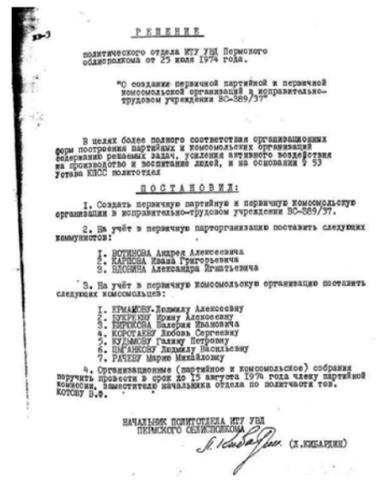
Baraquement à régime sévère de l'ITK-36



Attestation de l'ouverture de l'ITK-37, rédigée par V.M. Miakichev, procureur du département de la surveillance des lieux de privation de liberté du Ministère public de la région de Perm (septembre 1975).

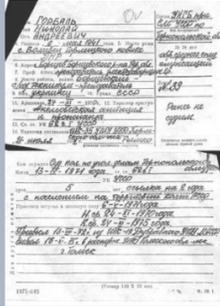
№	Пол	Имя	Дата рождения	Место рождения	Ученая степень	Специальность	Стаж работы	Стаж в отрасли
1.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
2.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
3.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
4.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
5.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
6.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
7.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
8.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
9.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
10.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
11.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
12.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
13.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
14.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
15.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
16.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
17.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
18.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
19.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
20.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
21.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
22.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
23.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
24.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
25.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10
26.	М.	Павлов	1924	Свердловская обл.	Инженер	Электротехника	10	10

Attestation de ressources humaines d'administration et de production de l'ITK-37 de l'Administration des camps de travail correctionnel du Ministère de l'Intérieur du Comité exécutif de la région de Perm au 05.09.1975



Décret du 25.07.1974 émis par le Département Politique des Camps de travail correctionnel après du Ministère de l'Intérieur du Comité Exécutif de la région de Perm "Sur la création de l'organisation primaire de parti et de Komsomol dans les camps de travail correctionnel VS-389/37"

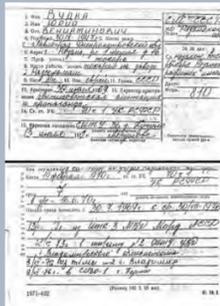
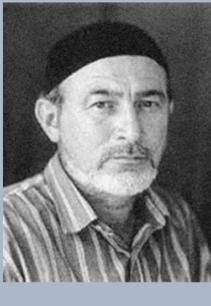
# Les prisonniers



Gorbai Nikolai Andreevitch. Arrêté le 24.11.1970. Condamné le 13.04.1971 à 5 ans de détention et à 2 ans d'exil. Arrivé à l'ITK-35 le 13.07.1972 de l'Administration des camps de travail correctionnel Doubravnyi de la RSSA de Mordovie



Kandyba Ivan Alekseevitch. Arrêté le 20.01.1961. Condamné le 20.05.1961 à 15 ans de détention. Arrivé à l'ITK-35 le 13.07.1972 de l'Administration des camps de travail correctionnel Doubravnyi de la RSSA de Mordovie

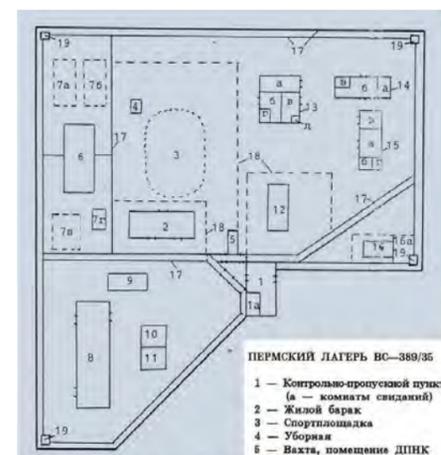


Youdka Youri Veniaminovitch. Avant arrestation, travaillait comme tourneur à l'usine - Riasselmach -. Arrêté le 30.07.1969. Condamné le 19.02.1970 à 7 ans de détention. Arrivé au SITU-36 (plus tard nommé ITK-36) le 13.07.1972 de l'ITK-17 de l'Administration des camps de travail correctionnel Doubravnyi de la RSSA de Mordovie



Mechner Yassif Yakovlevitch. Arrêté le 11.02.1970. Condamné le 30.10.1970 à 6 ans de détention. Arrivé au SITU-36 (plus tard nommé ITK-36) le 13.07.1972 de l'ITK-17 de l'Administration des camps de travail correctionnel Doubravnyi de la RSSA de Mordovie

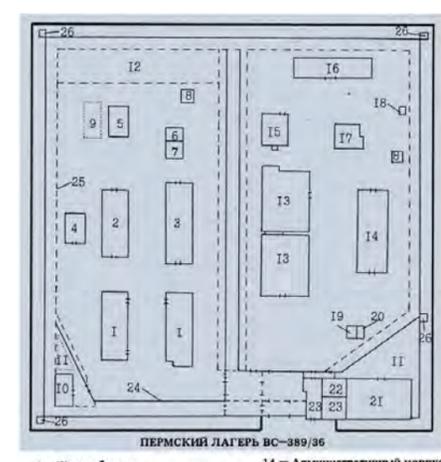
# Le camp



ITK-35

- ПЕРМСКИЙ ЛАГЕРЬ ВС-389/35
- 1 - Контрольно-пропускной пункт (а - комнаты свиданий)
  - 2 - Жилой барак
  - 3 - Спортплощадка
  - 4 - Уборная
  - 5 - Выход, помещения ДПНК
  - 6 - Больница
  - 7 - Прогулочные дворики (а - для лагеря №35, б - для №36, в - для №37, г - для №38-1)
  - 8 - Двухэтажный цех
  - 9 - Склад, кухня
  - 10 - Склад
  - 11 - Гараж
  - 12 - Крошечник и теплица для начальства
  - 13 - Столовая-клуб (а - кухня, б - столовая, в - клуб, г - ларек, д - кинобудка)
  - 14 - Хлебнок (а - склад, б - баня и прачечная, в - парикмахерская)
  - 15 - Административное здание (а - штаб, б - библиотека, в - саляшка, г - саляжная мастерская)
  - 16 - ШИЗО и ПКТ (а - прогулочные дворики)
  - 17 - Внутренний и внешний заборы
  - 18 - Колочная проволока
  - 19 - Сторожевые вышки

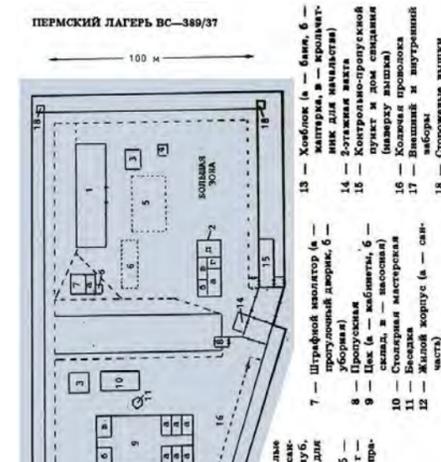
Carte schématique de l'ITK-35 (gare de Sverdlovsk)



ITK-36

- ПЕРМСКИЙ ЛАГЕРЬ ВС-389/36
- 1 - Жилые бараки
  - 2 - Хлебнок (столовая, ларек, саляжная мастерская)
  - 3 - Административный корпус (штаб, библиотека, клуб)
  - 4 - Баня, прачечная, парикмахер
  - 5 - Саляшка
  - 6 - Катерка
  - 7 - Столярная мастерская
  - 8 - Уборная
  - 9 - Спортплощадка
  - 10 - Штрафной изолятор
  - 11 - Прогулочные дворики
  - 12 - Личный огород зам. нач. лагеря (вентильный)
  - 13 - Цепь (потогонение ошейней для электроутоягов)
  - 14 - Административный корпус (инженеры, склад, авторемонтная и электромастерская)
  - 15 - Котельная
  - 16 - Пилорама
  - 17 - Кузня, слесарня
  - 18 - Трансформатор
  - 19 - Помещение для обысков
  - 20 - Диванная
  - 21 - Лагерь (камеры) особого режима
  - 22 - Комнаты для свиданий
  - 23 - Контрольно-пропускной пункт и выходы
  - 24 - Забор
  - 25 - Колочная проволока
  - 26 - Сторожевые вышки

Carte schématique de la zone à régime sévère de l'ITK-36 (village Koutchino, département Tchoussovskoy, région de Perm)



ITK-37

- ПЕРМСКИЙ ЛАГЕРЬ ВС-389/37
- 1 - Двухэтажный корпус (белые помещения, штаб, санчасть, столовая-клуб, раздевалка, комнаты для свиданий)
  - 2 - Хлебнок (а - баня, б - котельная, в - саляшка, г - саляжная мастерская, д - прачечная)
  - 3 - Склад
  - 4 - Уборная
  - 5 - Спортплощадка
  - 6 - Штаб
  - 7 - Штрафной изолятор (прогулочные дворики)
  - 8 - Прогулочная площадка
  - 9 - Цепь (а - вышки, б - вышки)
  - 10 - Столярная мастерская
  - 11 - Выходы и внутренний забор
  - 12 - Сторожевые вышки
  - 13 - Хлебнок (а - баня, б - котельная, в - саляшка, г - саляжная мастерская, д - прачечная)
  - 14 - Котельная
  - 15 - Прогулочная площадка
  - 16 - Колочная проволока
  - 17 - Выходы и внутренний забор
  - 18 - Сторожевые вышки

Carte schématique de l'ITK-37 (village Polovinka, département Tchoussovskoy, région de Perm)

«... Dans la zone de baraquements, à gauche de l'entrée, il y avait un bâtiment en briques à un étage. A gauche, à la périphérie, il y avait un autre bâtiment construit perpendiculairement au premier. Directement à partir de l'entrée, il y avait un long bâtiment d'administration en bois, un peu plus bas il y avait une salle en briques dédiée à la culture et à la vie politique. Encore plus bas, il y avait une cantine. Sur la droite de la cantine, il y avait une blanchisserie et des bains publics (bania). Au milieu de la zone, il y avait un grand hangar en bois avec une extension. A l'entrée de la zone de travail, à droite, il y avait une chaufferie, puis il y avait des entrepôts en briques et en bois, puis, un peu plus à droite, en parallèle aux entrepôts, il y avait un bâtiment industriel en briques à un étage. Et non loin il y avait une clôture de barbelés ...»

Extrait des souvenirs de B.G. Vassiliev, prisonnier de l'ITK-35, à propos du camp VS-389/35, juillet 1972

# ПЕРМСКИЕ ПОЛИТЛАГЕРЯ

«Un nouveau camp pour des prisonniers politiques a été ouvert. Les conditions de vie dans le camp n° 37 sont sans précédent; plus précisément, chacun a sa propre table de chevet, dans les sections, il y a des réfrigérateurs et des fours. Parmi les prisonniers, il n'y a pas de criminel militaire. L'administration se comporte avec précaution avec les prisonniers et leurs proches. Dans le nouveau camp, à présent il y a environ 50 prisonniers <...>»

Extrait de la "Chronique des événements actuels" à propos de l'ouverture du camp VS-389/37 (septembre 1975)



# Les prisonniers des camps | du "triangle de Perm" ITK-35, ITK-36, ITK-37

Au total, 1001 condamnés ont purgé leur peine dans des camps politiques de Perm du 13 juillet 1972 au 7 février 1992. Dès leur accusation principale, les prisonniers des camps ITK-35, 36, 37 peuvent être divisés en catégories suivantes: les responsables d'agitation anti-soviétique; les nationalistes; les suspects d'évasion et/ou de tentative d'évasion de l'URSS; les prétendus "espions" et "traîtres" (condamnés pour des accusations de trahison de la patrie, sous forme « d'espionnage et d'émission de secrets nationaux ou militaires à un Etat étranger »); les punisseurs et les complices des envahisseurs allemands et autres.

Секретно

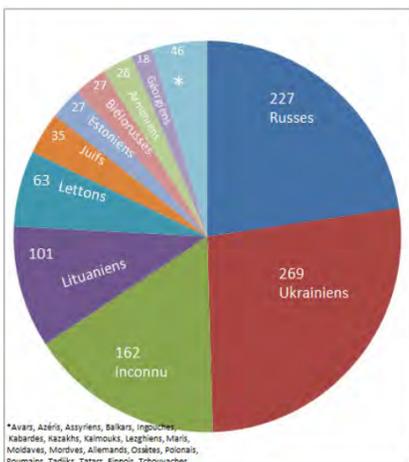
Статистические сведения о числе лиц, осужденных за антисоветскую агитацию и пропаганду и за распространение заведомо ложных измышлений, порочащих советский государственный и общественный строй, за период с 1956 по 1987 гг.

Год	Осуждено по ст. 70 УК РСФСР		Год	Осуждено по ст. 70 УК РСФСР	
	ст. 70 УК РСФСР	ст. 190 УК РСФСР		ст. 70 УК РСФСР	ст. 190 УК РСФСР
1956	384		1976	5	55
1957	1964		1977	6	54
1958	1416		1978	12	44
1959	750		1979	4	65
1960	162		1980	35	67
	4676		Всего	63	285
1961	207		1981	39	88
1962	323		1982	26	69
1963	341		1983	44	119
1964	181		1984	25	57
1965	20		1985	16	57
Всего	1072		Всего	150	590
1966	48		1986	11	17
1967	38	65	1987	1	6
1968	54	75			
1969	72	123			
1970	83	121			
Всего	295	384			
1971	66	102			
1972	68	115			
1973	73	105			
1974	67	131			
1975	22	74			
Всего	276	527	Итого	6.543	1.609

АПФФ. Ф. 3. Оп. 108. Д. 523. Л. 27-34. Подпись.

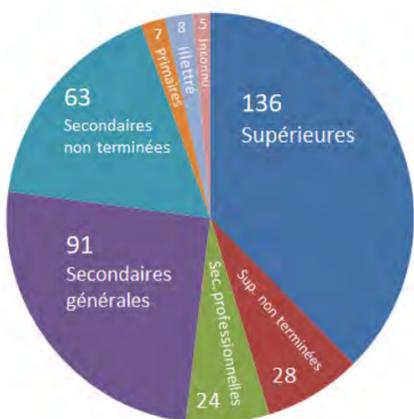
Données statistiques pour la période de 1956 à 1987 sur le nombre de personnes, condamnées pour agitation et propagande anti-soviétiques (art. 70 du code pénal de la République socialiste fédérative soviétique de Russie) et pour la propagation des idées fausses cherchant à diffamer le système social et politique soviétique (art. 190 du code pénal de la République socialiste fédérative soviétique de Russie).

## La répartition des nationalités des prisonniers (1972-1992)



Des prisonniers d'opinion de 18 nationalités ont purgé leur peine dans des camps du "Triangle de Perm". Pour 365 prisonniers, l'agitation et la propagande anti-soviétiques était l'accusation principale. La plupart d'entre eux étaient Russes et Ukrainiens. 45% des détenus avaient un niveau d'études supérieur ou supérieur non terminé. 31,5% avaient fait des études secondaires générales ou professionnelles. La plupart d'entre eux ont été arrêtés entre 1969 et 1974 et entre 1980 et 1985. Il y avait parmi eux non seulement des dissidents bien connus, mais aussi des citoyens ordinaires de l'Union Soviétique condamnés pour avoir écrit des lettres et des tracts anti-soviétiques. A part des prisonniers d'opinion, une part de "nationalistes" et "fugitifs" de l'URSS a été condamnée pour agitation anti-soviétique.

## Le niveau d'études des prisonniers des camps politiques de Perm, condamnés pour propagande et agitation anti-soviétiques



# « Les anti-soviétiques »



Kovaliev Sergueï Adamovitch. Arrêté le 27 décembre 1974. Condamné à 7 ans de camps et à 3 ans d'exil. A purgé sa peine à l'ITK-36. A été réhabilité en 1989.



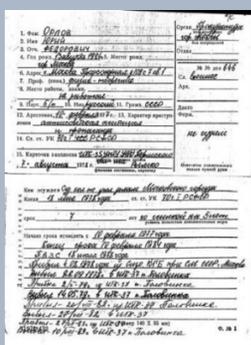
ITK-36



Zone à régime sévère de l'ITK-36. La photo a été faite secrètement par I.S. Kovaliev, fils de S.A. Kovaliev lors d'une visite [pas avant janvier 1976]



Orlov Youri Fedorovitch. Physicien, Membre correspondant de l'Académie des sciences de la RSS d'Arménie. Fondateur du Groupe Helsinki de Moscou. Arrêté le 10 février 1977. Sentence: 7 ans de camps et 5 ans d'exil. A purgé sa peine dans le camp ITK-37. A été réhabilité en 1990.



ITK-37



Boukovski Vladimir Konstantinovitch. Arrêté le 29 mars 1971. Condamné à 2 ans de prison, 5 ans de camps et 5 ans d'exil. A purgé sa peine à l'ITK-35. En 1976, les autorités soviétiques ont échangé Boukovski contre Luis Corvalán, leader des communistes chiliens. A été réhabilité en 1990.



ITK-35

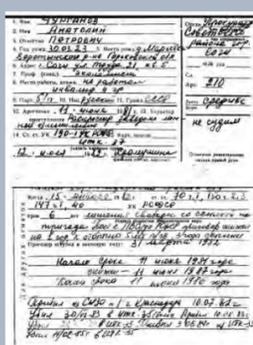
Je suis arrivé directement dans la région de Perm, dans le 35ème camp, près de la station Vsesvyatskaya. La première année après le procès j'étais dans la prison de Vladimir. J'ai été condamné à 2 ans de prison, 5 ans des camps et 5 ans d'exil. Vers les printemps 1973 quand je devais aller au camp, «l'expérience permienne» était déjà terminée et je ne suis pas allé en Mordovie <...>

Dans le camp, <...> l'ambiance était tendue. Les vrais chefs étaient des officiers du KGB. L'administration des camps ne faisait que suivre leurs instructions. L'isolement était total: aucun lien avec la vie extérieure. Le climat était rude, celui du Nord-Oural. Ajoutez à cela un arbitraire non dissimulé et un manque de vrais soins médicaux et comprenez ce que signifiait "l'expérience permienne"...

V.K. Boukovski. « Et le vent revient... »



Tchourganov Anatoli Petrovitch. Vétéran de la Grande Guerre Patriotique. Président du Conseil des vétérans à Sochi. Communiste. Arrêté le 11 juin 1981. Condamné pour ses plaintes portées contre le Premier secrétaire du Comité régional du PCUS de Krasnodar. Sentence: 6 ans de camps et 3 ans d'exil. A purgé sa peine à l'ITK-35. Réhabilité en 1988.



ITK-35

«<...> Des détenus de différentes nationalités sont dans les camps ITK-35, 36 et 37... Quant à la nature de leurs crimes, ce sont des personnes condamnées pour activité punitive pendant la Grande Guerre Patriotique, pour agitation et propagande anti-soviétiques, pour activité d'espionnage en faveur des pays étrangers, pour trahison de la Patrie et pour activité nationaliste. Concernant le niveau d'études, presque tous les condamnés ont fini au moins des études secondaires et environ 30% ont un niveau d'études supérieur ou supérieur non terminé. Certains d'entre eux essaient de promouvoir leurs opinions anti-soviétiques dans leurs lieux d'emprisonnement, cherchent des moyens et des canaux pour transmettre à l'étranger des informations hostiles et idéologiquement dangereuses <...>»

# ПЕРМСКИЕ ПОЛИТЛАГЕРЯ



Extrait du rapport de N.V. Khorkov, chef du département Skainskiy de l'Administration des camps de travail correctionnel, lors de la XIXe conférence régionale des experts et des directeurs du département politique des camps de travail correctionnel du Ministère de l'Intérieur de la région de Perm. (21.11.1985)



# Les prisonniers des camps | «Les collaborateurs» «Les espions»

## du «triangle de Perm» ITK-35, ITK-36, ITK-37

Les collaborateurs sont des citoyens soviétiques qui ont collaboré avec les occupants pendant la Grande Guerre Patriotique. Dans les documents officiels, ils étaient généralement appelés «traîtres», «traîtres de la Patrie», «complices». Dans les camps politiques de Perm, au moins 118 personnes ont été condamnées comme "punisseurs" et "complices des occupants" de 1972 à 1987. Pour la plupart, c'étaient des anciens politseï. Environ la moitié d'entre eux est passée par des camps de vérification et de filtration et a été condamnée à diverses peines de détention. Certains d'entre eux ont été libérés suite à l'amnistie en 1955.



Top secret

Aux commissaires du peuple aux Affaires intérieures des Républiques soviétiques et autonomes

Aux responsables des unités du NKVD des kraï et des régions

Aux commissaires du peuple de la sécurité d'Etat des républiques soviétiques et autonomes

Aux responsables des départements des transports et de la marine du NKGB

Au responsable de la gestion de l'armée du NKVD pour la sécurité de l'arrière-front de l'actuelle Armée rouge

En plus des instructions précédentes sur la procédure d'arrestations dans les zones libérées des envahisseurs nazis de la police, des starostes de village et d'autres protégés et complices des occupants, suivre les instructions ci-dessous :

1. Parmi les personnes qui étaient au service de la police, des « Gardes du peuple », de la « Milice du peuple », de l'« Armée de libération russe », des « Légions nationales » et d'autres organisations similaires créées sur les territoires occupés par des envahisseurs nazis – il faut désormais arrêter :

a) le personnel de direction de la police et de toutes organisations citées ci-dessus. Ne pas arrêter les personnes qui ont aidé les partisans et les combattants de l'Armée rouge ; ceux qui étaient pris en captivité par l'ennemi ; ceux qui ont contribué au sabotage des événements des autorités occupantes.

b) les policiers et les participants ordinaires des organisations citées ci-dessus ; ceux qui ont participé à des expéditions punitives contre des partisans et des patriotes soviétiques ; ceux qui ont démontré une participation active lors de l'exécution des tâches imposées par les occupants.

c) les anciens combattants de l'Armée rouge qui sont passés du côté adverse ou qui se sont rendus volontairement ; qui ont trahi la Patrie et ensuite sont entrés au service de la police, des « Gardes du peuple », de la « Milice du peuple », de l'« Armée de libération russe », des « Légions nationales » et d'autres organisations similaires créées par les envahisseurs allemands nazis ;

d) les bourgmestres et les autres fonctionnaires importants de l'appareil administratif des villes créé par les Allemands ; les collaborateurs officiels et officieux de la Gestapo et d'autres organisations de renseignement et de punition de l'ennemi.

2. Les starostes de village pour lesquels seront prouvés des collaborations actives avec les occupants, des liens avec des organisations de renseignement et de punition de l'ennemi, des extraditions de patriotes soviétiques à l'ennemi, des persécutions de la population par imposition etc.

3. En cas d'absence de données sur la trahison et l'action déloyale, il faut filtrer dans les camps spéciaux du NKVD les personnes sorties de l'entourage et de la captivité des Allemands, les personnes inscrites qui ont travaillé sous les Allemands comme starostes de village, policiers ordinaires, les participants des « Gardes du peuple », de la « Milice du peuple », de l'« Armée de libération russe », des « Légions nationales » et d'autres organisations similaires et les anciens combattants de l'Armée rouge. Il faut enregistrer et surveiller les personnes non inscrites de la même catégorie de collaborateurs fascistes auxquelles l'arrêt ne s'applique pas suivant les points 1 et 2 de ladite directive des unités du NKVD.

Commissaire du peuple à l'Intérieur de l'URSS L. Beria

Commissaire du peuple pour la Sécurité de l'Etat de l'URSS V. Merkoulou

Le 11 octobre 1943.

Directive commune du NKVD de l'URSS et du NKGB de l'URSS du 11 octobre 1943 n° 49494 "Sur la procédure d'arrestation et de vérification des militaires des organisations collaboratives"



Fiche de contrôle du prisonnier A.S. Volochin. Texte sur la fiche : «Volochin Anatoly Sergueevitch. En 1976, condamné à 10 ans de détention avec confiscation de tous les biens en vertu de l'article 64 « a » (« trahison de la Patrie ») ; de l'article 218 alinéa 1 ; de l'article 40 du Code pénal de RSFSR. Selon les données de la "Chronique des événements actuels", A.S. Volochin collaborait activement avec l'administration des camps lors de sa détention. Pendant la Grande Guerre Patriotique, il exerçait les tâches d'assistant de kapo quand il était dans un camp de concentration nazi à Buchenwald (Thuringe).

Fiche de contrôle du prisonnier E.B. Dordgiev. Texte sur la fiche : «Dordgiev Erdni Bataevitch. Agent secret soviétique, infiltré sous le nom de E.B. Bataev dans le corps de cavalerie de Kalmoukie créé par les fascistes (organisation armée qui a participé à la Seconde guerre mondiale de côté de l'Allemagne nazie). En 1945, il a été décoré de l'ordre de l'Etoile Rouge pour exécution exemplaire de sa tâche. En 1954, il a été condamné à 25 ans de détention et à 5 ans d'interdiction de droits civiques, civiles et de famille en vertu de l'article 58-1 «b» («trahison de la Patrie, commise par un militaire») du Code pénal de RSFSR.

Formulaire de demande pour les prisonniers de guerre qui souhaitent rejoindre l'Armée Vlassov ou les bataillons auxiliaires russes (1944)

Formulaire de demande pour les prisonniers de guerre qui souhaitent rejoindre les bataillons ouvriers de la Wehrmacht (annexé 1940)

Certificat délivré au prisonnier de guerre soviétique N.P. Babouchkin lors de l'admission au lieu de résidence à Molotov (actuellement Perm) (ville de Goldberg, Allemagne, 1945)

Dans les camps politiques de Perm, 37 citoyens soviétiques, condamnés pour trahison, ont été soupçonnés "d'espionnage" et "d'émmission de secrets nationaux ou militaires à un Etat étranger". 167 prisonniers ont été accusés principalement et souvent uniquement de trahison. 25 prisonniers ont purgé leurs peines pour d'autres crimes prévus par le Code pénal de la RSFSR et des articles similaires des républiques de l'Union soviétique.



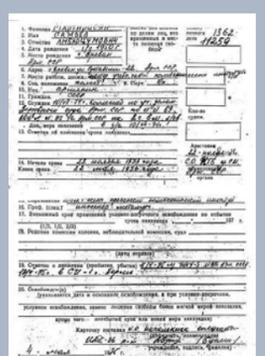
Shcharansky Anatoly (Natan) Borissovitch. Ingénieur-développeur. Défenseur des droits de l'Homme. Un des leaders du mouvement pour le départ des Juifs en Israël. Arrêté en 1977 pour avoir transmis à l'étranger des informations sur environ 1 300 personnes d'origine juive qui n'avaient pas le droit de voyager à l'étranger. Parmi ces personnes, il y a notamment ceux qui travaillaient sur des sites secrets. En 1978, condamné pour "trahison de la Patrie" (art. 64 "a" du Code pénal de la RSFSR) à 13 ans de détention avec confiscation de biens et purgation des trois premières années en prison. En 1986, libéré avant la fin de sa peine. Privé de la citoyenneté soviétique et expulsé de l'URSS.



Fiche de contrôle du prisonnier A.B. Shcharansky



Martirosyan Samvel Ambatsoumovitch. Avant son arrestation, il travaillait comme formateur du pôle formation à l'Institut polytechnique d'Erevan. Il a été arrêté le 22.11.1973. En 1974, il a été condamné à 2,5 ans de détention en vertu de l'art. 69 ("Violation de l'égalité nationale et raciale") et de l'art. 206-1 ("Diffusion de diffamations contre l'Etat et le système social soviétiques") du Code pénal de la RSS d'Arménie.



Fiche de contrôle du prisonnier S.A. Martirosyan



Fiche de contrôle du prisonnier N.A. Martirosyan. Texte sur la fiche : «Avant son arrestation, il travaillait comme professeur de mathématiques à l'école secondaire du village Ara du district Nairi de la RSS d'Arménie. En 1974, il a été condamné à 3 ans de détention en vertu de l'art. 69 ("Violation de l'égalité nationale et raciale") et de l'art. 206-1 ("Diffusion de diffamations contre l'Etat et le système social soviétiques") du Code pénal de la RSS d'Arménie ».

# ПЕРМСКИЕ ПОЛИТЛАГЕРЯ



# Le régime de détention des prisonniers du "triangle de Perm"

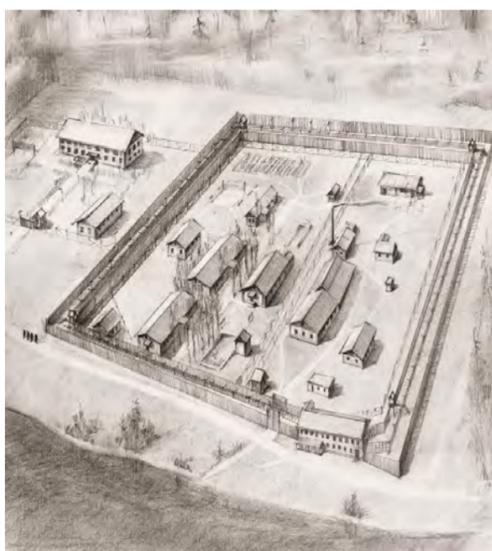
Le régime dans les camps politiques de Perm était considérablement différent des autres. L'objectif principal d'assurer l'isolement maximal de prisonniers a été atteint de différentes manières : du renforcement de la protection à la création d'une ambiance de méfiance générale et de suspicion parmi les prisonniers.

Les prisonniers ne quittaient jamais le territoire des colonies. Ils étaient emmenés et ramenés uniquement dans des véhicules fermés spéciaux pour prisonniers, appelés autozaks. Les zones de baraquements et de travail étaient liées par un périmètre commun de clôtures et de système de sécurité. La vie des prisonniers s'écoulait à l'intérieur de ce périmètre. Le détachement des contrôleurs était formé exclusivement d'officiers et de adjudants.

Depuis le moment de la création des camps et jusqu'à la libération des derniers prisonniers politiques, les camps ITK-35 et ITK-37 restaient des colonies à régime sévère. Selon le Code du travail correctionnel de la RSFSR (1970), les prisonniers des camps à régime sévère se déplaçaient sur le territoire du camp – des baraquements à la cantine ou des baraquements à la zone de production - seulement en ordre serré. Les déplacements indépendants étaient autorisés seulement en temps libre, limité à une heure par jour. Tous les prisonniers étaient divisés en unités (détachements). Ils ne pouvaient communiquer librement qu'avec des prisonniers de leur détachement; il leur était interdit d'entrer dans des zones de baraquements d'autres détachements.

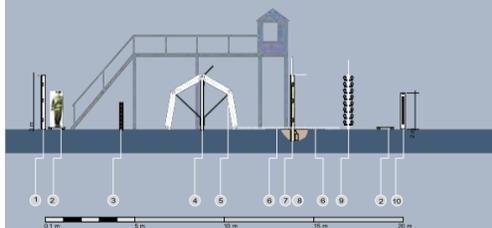
Lors de l'été de 1980, le territoire de l'ancienne usine de traitement du bois ITK-36 a été transformée en baraquements à régime spécial (BOR) pour «récidivistes» ayant commis à plusieurs reprises un crime d'État particulièrement dangereux. La durée standard de détention de ces «récidivistes» était de 10 ans. Les prisonniers des BOR étaient détenus dans des cellules et portaient des vêtements spéciaux. Les cellules de baraquements et de travail se situaient dans le même bâtiment. Une fois par jour les prisonniers étaient emmenés dans les cours pour les promenades. Ces cours ressemblaient à des petites boîtes en fer avec un sol en béton et une grille de barbelés de trois mètres de haut. L'isolement était maximal, les prisonniers ne voyaient personne pendant des années à part ceux qui étaient dans les mêmes cellules ainsi que les gardes et les contrôleurs.

# ITK-35, ITK-36, ITK-37 / Régime sévère



Secteur à régime sévère de l'ITK-36

## Système de sécurité de l'établissement VS-389/36



- |  |   |
|--|---|
| 1. Clôture de masquage, en planches      | 7. Clôture principale, en planches              |
| 2. Sentier de garde                      | 8. Alarme anti-croisement «Perce-neige»         |
| 3. Clôture en bande métallique           | 9. Système d'alarme «Nuit-12»                   |
| 4. Clôture «Eglantier»                   | 10. Clôture d'avertissement, fil de fer barbelé |
| 5. MZP - obstacle peu visible "Poutanka" |   |
| 6. Bande de contrôle des traces          |   |

## Colonies de travail correctionnel à régime sévère

24. En règle générale, les colonies de travail correctionnel à régime sévère sont des lieux de détention pour les condamnés à deux reprises ou plus mais qui ne sont pas reconnus comme des récidivistes particulièrement dangereux.

Dans ce type de colonies, les prisonniers:

- travaillent dans la zone de production suivant les instructions de l'administration et pour leurs propres besoins; la journée de travail des prisonniers est fixée à 8 heures;
- peuvent se servir de leur argent personnel d'un montant ne dépassant pas 5 roubles par mois sous forme de paiements non numéraires;
- peuvent avoir un rendez-vous collectif tous les quatre mois et un rendez-vous individuel par an avec des proches, envoyer 2 lettres maximum par mois et effectuer des virements à leurs proches.
- En cas de bonne conduite et d'attitude consciencieuse envers le travail et après avoir purgé la moitié de la durée de la peine, le montant de l'argent pour usage personnel non numéraire peut être augmenté jusqu'à 7 roubles par mois. Il est autorisé d'avoir un rendez-vous supplémentaire avec des proches, d'envoyer une ou deux lettres à sa famille, ainsi que de recevoir un colis tous les quatre mois dont le poids n'excède pas 5 kg.

## Colonies de travail correctionnel à régime spécial

25. Les colonies de travail correctionnel à régime spécial sont des lieux où les récidivistes et les criminels particulièrement dangereux, pour lesquels la peine de mort a été remplacée par la détention, purgent leur peine d'emprisonnement.

Dans ce type de colonies, les prisonniers:

- sont détenus dans des conditions d'isolement strict dans des cellules; effectuent principalement des travaux physiquement difficiles suivant les instructions de l'administration; la journée de travail est fixée à 8 heures;
- peuvent se servir de leur argent personnel d'un montant ne dépassant pas 3 roubles par mois sous forme de paiements non numéraires;
- peuvent avoir un rendez-vous collectif tous les 6 mois, envoyer une lettre par mois, ainsi qu'envoyer de l'argent à leurs proches. La réception des colis est interdite.
- En cas de bonne conduite et d'attitude consciencieuse envers le travail et après avoir purgé au moins la moitié de la peine, le montant de l'argent pour usage personnel en paiements non numéraires peut être augmenté jusqu'à 5 roubles par mois. Un rendez-vous supplémentaire par an avec des proches est autorisé. Dans certains cas, sur présentation de l'administration de la colonie, le tribunal peut rendre une décision sur le transfert de ces prisonniers dans des colonies de travail correctionnel à régime sévère. <...>

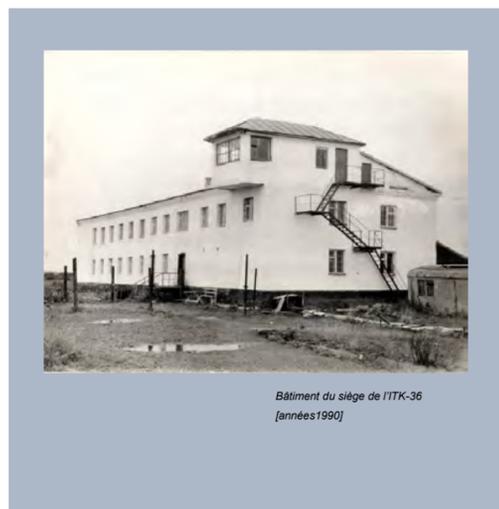
## Les mesures d'encouragement et les pénalités

49. Pour un comportement exemplaire et une attitude consciencieuse envers le travail, les mesures d'encouragement suivantes peuvent être appliquées envers les prisonniers:

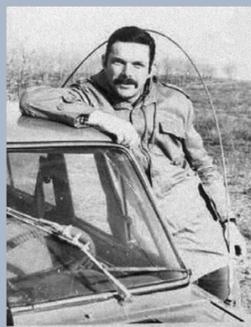
- a) expression de remerciements;
- b) inscription sur le tableau des meilleurs travailleurs;
- c) récompense avec un certificat d'honneur et des primes;
- d) autorisation exceptionnelle de la réception d'un colis;
- e) promenades plus longues (dans des prisons);
- f) permission d'acheter des produits de première nécessité au-delà du taux établi;
- g) autorisation d'un rendez-vous supplémentaire;
- h) recommandation pour transfert anticipé d'une prison dans une colonie de travail correctionnel;
- i) conformément à la procédure établie par la loi, recommandation pour libération anticipée ou remplacement de la partie de la peine non purgée par une peine plus légère;
- j) recommandation pour amnistie.

50. Les sanctions suivantes peuvent être appliquées aux prisonniers qui transgressent le régime établi et qui ne travaillent pas:

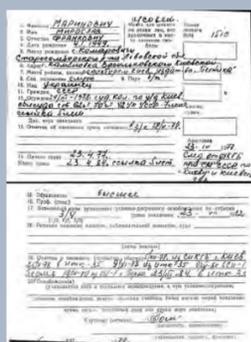
- a) avertissement;
- b) réprimande exprimée à l'oral ou à l'écrit sous forme d'ordre;
- c) devoir extraordinaire de nettoyage des locaux et des territoires dans des lieux de privation de liberté;
- d) interdiction du droit de recevoir des colis;
- e) interdiction d'acheter des produits de première nécessité jusqu'à 3 mois;
- f) interdiction du droit au rendez-vous;
- g) diminution des portions alimentaires;
- h) transfert dans un isolement jusqu'à 15 jours;
- i) transfert dans un mitard jusqu'à 15 jours (dans les prisons);
- j) transfert dans une cellule (en colonies à régime général et renforcé pour une période maximale de 3 mois; en colonie à régime sévère - jusqu'à 6 mois et en colonie à régime spécial - jusqu'à un an). Dans les prisons, remplacement par le régime sévère <...>



Bâtiment du siège de l'ITK-36 [années1990]



**Marinovitch Miroslav Frankovitch.**  
Avant son arrestation, il travaillait comme rédacteur technique à la maison d'édition "Technika" à Kiev. Il a été arrêté en 1977. En mars 1978, il a été condamné à 7 ans de détention et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 62 ("agitation et propagande anti-soviétiques") du Code pénal de la RSS d'Ukraine. Il a purgé sa peine dans le camp à régime sévère ITK-36.



Fiche de contrôle du prisonnier M.F. Marinovitch

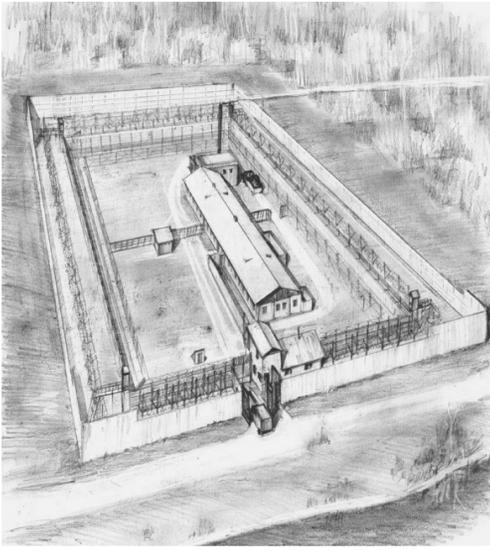


En règle générale, les colonies de travail correctionnel à régime sévère sont des lieux de détention pour les condamnés à l'emprisonnement à deux reprises ou plus, mais qui ne sont pas reconnus comme des récidivistes particulièrement dangereux.



# Le régime de détention des prisonniers du "triangle de Perm"

# | ITK-36 / Régime spécial



Territoire de la zone à régime spécial du camp ITK-36



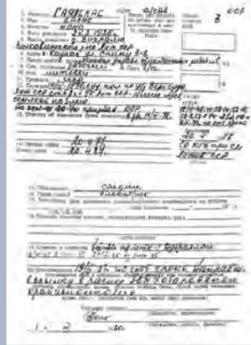
Section à régime spécial du camp ITK-36



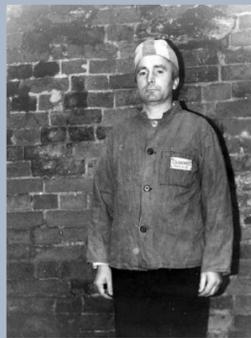
Baraquements à régime spécial du camp ITK-36 [années 1990]



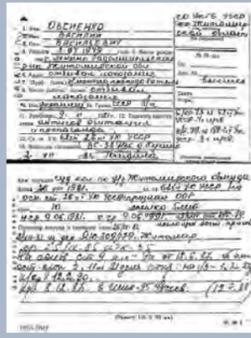
**Gajaouskas Balis Iono.** Avant son arrestation, il a travaillé comme électricien pour l'Administration d'Installation électrique de Kaunas n° 5 (RSS de Lituanie). Il a été arrêté en 1977. En avril 1978, il a été condamné à 10 ans de prison et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 68 alinéa 2 ("Agitation et propagande anti-soviétiques commises par une personne précédemment reconnue coupable de crimes d'Etat particulièrement dangereux") du Code pénal de la RSS de Lituanie. Il a été reconnu comme récidiviste particulièrement dangereux. Il a purgé sa peine dans la section à régime spécial du camp ITK-36.



Fiche de contrôle du prisonnier B. Gajaouskas



**Ovsienko Vassili Vassilievitch.** En 1981 condamné à 10 ans de détention et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 62, alinéa 2 ("Agitation et propagande anti-soviétiques, par une personne précédemment condamnée de crimes d'Etat particulièrement dangereux") du Code pénal de la RSS d'Ukraine. Reconnu comme récidiviste particulièrement dangereux. A purgé sa peine dans la section à régime spécial du camp ITK-36.



Fiche de contrôle du prisonnier V. Ovsienko



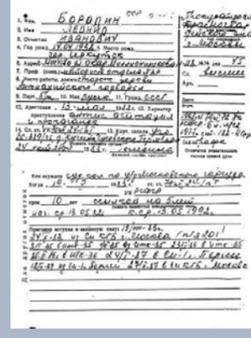
**Stouss Vassili Semenovitch.** En 1980 condamné à 10 ans de prison et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 62, alinéa 2 ("Agitation et propagande anti-soviétiques, par une personne précédemment condamnée de crimes d'Etat particulièrement dangereux") du Code pénal de la RSS d'Ukraine. Reconnu comme récidiviste particulièrement dangereux. A purgé sa peine dans la section à régime spécial du camp ITK-36. Mort en détention.



Fiche de contrôle du prisonnier V. Stouss



**Borodin Leonid Ivanovitch.** Arrêté en 1982. En mai 1983, condamné à 10 ans de détention et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 70, alinéa 2 («Agitation et propagande anti-soviétiques commises par une personne précédemment condamnée pour des crimes d'Etat particulièrement dangereux») et de l'art. 24-1 point 1 ("Récidiviste particulièrement dangereux") du Code pénal de la RSFS de Russie. Reconnu comme récidiviste particulièrement dangereux. A purgé sa peine dans la section à régime spécial du camp ITK-36.



Fiche de contrôle du prisonnier L. Borodin



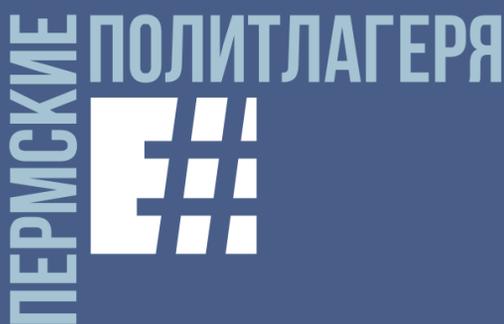
Fiche de contrôle du prisonnier M. Niklous

**Niklous Mart-Olav Yuliousovitch.** Arrêté en 1980. En janvier 1981 condamné à 10 ans de détention et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 68, alinéa 2 («Agitation et propagande anti-soviétiques commises par une personne précédemment condamnée pour des crimes d'Etat particulièrement dangereux»), de l'art. 42 alinéa 1 paragraphe 1 ("Récidiviste particulièrement dangereux") du Code pénal de la RSS d'Estonie. Reconnu comme récidiviste particulièrement dangereux. A purgé sa peine dans la section à régime spécial du camp ITK-36.



Uniformes des prisonniers de la section à régime spécial du camp ITK-36

Les colonies de travail correctionnel à régime spécial sont des lieux où purgent leur peine d'emprisonnement les récidivistes particulièrement dangereux et les criminels dont la peine de mort a été remplacée par l'emprisonnement par ordre d'amnistie ou par grâce.



# Le travail et la vie quotidienne dans le camp

Tous les prisonniers étaient obligés de travailler et de respecter les normes de production. Les prisonniers à l'âge de la retraite et les personnes handicapées étaient obligés de travailler « en tenant compte de leur capacité à travailler ». En cas de non-respect des normes de production, les prisonniers étaient sanctionnés de peine allant jusqu'au transfert dans un isoloir.

Contrairement à d'autres colonies, la particularité des camps ITK-35, ITK-36 et ITK-37 consistait dans le fait que la zone de travail était organisée à l'intérieur du camp. Le travail se basait sur les commandes des entreprises industrielles de la région de Perm. Dans le camp ITK-35, on cousait des sacs à outils en grosse toile pour des scies électriques « Drouzhba » (« Amitié ») et des gants de sécurité ainsi que des filets de légumes. Dans le camp ITK-36, on fabriquait des éléments de chauffage et des pièces électriques pour des fers à repasser. Dans le camp ITK-37, on produisait des outils de serrurerie.

## Article 38. Les conditions de travail des détenus

Une journée de travail de huit heures est imposée aux détenus qui purgent leur peine dans des colonies de travail correctionnel et des prisons. Les horaires du début et de la fin de travail (sessions de travail) sont établis par le Règlement Intérieur des camps de travail correctionnel. Les détenus ont un jour de repos hebdomadaire. Selon la législation du travail, ils sont dispensés de travailler les jours fériés.

Conformément à la législation du travail, il est permis d'établir une durée totale du temps de travail, sur une période donnée, sans dépasser une moyenne de huit heures par jour pour certains types de travail dont les horaires journaliers ou hebdomadaires ne peuvent pas être précisément fixés.

En cas de besoin de convaincre les détenus à travailler le week-end et les jours fériés, les jours de repos leur seront proposés les autres jours du mois.

La durée de la journée de travail et les jours de repos hebdomadaires des condamnés qui purgent leur peine dans des colonies de travail éducatif sont établies sur la base générale conformément à la législation du travail.

Les détenus ont droit à douze jours ouvrables de congés payés par an avec ou sans possibilité de sortir des camps de travail correctionnel. La procédure de sortie des camps de travail correctionnel est régie par les articles 26.1, 62, 64, 75, 76 du Code actuel.

Le temps de travail des détenus est compté dans l'expérience de travail totale. Les comptes du temps travaillé sont à la charge de l'administration du camp de travail correctionnel et se produisent à la fin de l'année calendaire. En cas d'abstention au travail ou de manque d'attitude consciencieuse envers le travail, le temps travaillé au camps est exclu de l'expérience totale d'un détenu à la demande de l'administration du camp de travail correctionnel par une décision judiciaire.

Les condamnés dispensés de travail conformément à la deuxième partie de l'article 37 peuvent bénéficier d'une sortie annuelle unique en dehors de l'établissement pénitentiaire selon les modalités prévues dans les articles 62 et 64.

Le travail des détenus est organisé conformément aux règles de la protection du travail et aux techniques de sécurité établies par la législation du travail.

Art. 38 « Les conditions de travail des détenus » (Code du travail correctionnel 1970)

# ITK-35, ITK-36, ITK-37



Zone de travail dans la section à régime sévère du camp ITK-36 [années 1990]



Ateliers de production de panneaux dans la zone de travail de la section à régime sévère du camp ITK-36 [années 1990]



Ateliers de production de panneaux. Vue actuelle



Scierie (zone de travail de la section à régime sévère du camp ITK-36) [années 1990]



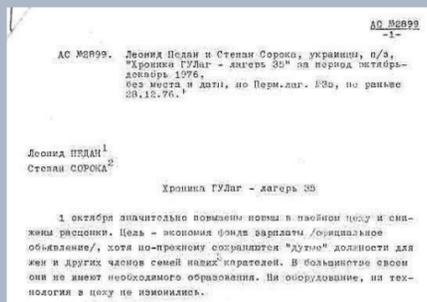
Scierie. Vue actuelle



Forge (zone de travail de la section à régime sévère du camp ITK-36) [années 1990]



Forge. Vue actuelle



Extrait de la "Chronique du camp 35" sur l'augmentation des normes de production dans l'atelier de couture du camp ITK-35 et la réduction des prix des produits



Certificat de rééducation professionnelle du métier d'ouvrier d'usine textile, délivré à N.A. Gorbai prisonnier du camp ITK-35 (29 juillet 1988)

**Производственная программа предприятия**

Основные виды выпускаемых изделий/основные виды кооперирования	Объем производства					
	1976 г.		1977 г.		1988 г.	
1. По нар. хоз. плану	В натур. ед.	В тыс. руб.	В натур. ед.	В тыс. руб.	В натур. ед.	В тыс. руб.
2. по кооперации	Ед. изм.	объем	Ед. изм.	объем	Ед. изм.	объем
Вывоза древесины в т.ч. деловая	Кв. м	1241484	9.571			
Шпательное производство	Т.руб.	2.9				
По кооперации с ЛТГЗ						
1. Ткань, эл./услуги	Т.шт.	2512	748.7	Т.шт.	1733.5	516.6
2. Панель	Т.шт.	1834	360.7	Т.шт.	821.1	138.0
3. Накладка	Т.шт.	139	13.9	Итого с ЛТГЗ	654.6	464.1
По кооперации с МЗ						
1. Ручка	Т.шт.	36.7	8.8		406.4	316.6
2. Прочая продукция	Т.руб.		13.3			17.9

**Расчеты по труду и заработной плате контингентов ИTK-36**

показатели	ед. измерения	план	факт
ср./списочная численность раб. в т.ч.:		109	138
а) пром.-произ. персонал		75	74
Из них рабочих всего		39	45
фонд з/п всего персонала в т.ч.:		206	298.4
Из них рабочих всего		121	110
среднемесячная з/п одного работника пром.-произв. персонала	Руб.	126.84	129.95
в т.ч. рабочего	Руб.	123.08	102.04

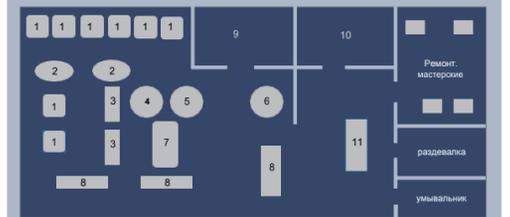
(extrait des rapports du camp VS-389/36)



Карта контроля учета личного состава (карта учета) и личный счет (личная карточка) заключенного V.K. Boukovsky

Личный счет (личная карточка) заключенного V.K. Boukovsky

Схема размещения оборудования в мастерской № 2 (мастерская по производству панелей) в зоне работы секции в режиме строгого режима ИTK-36



(Basé sur les données fournies par I.G. Koukouchkin, ancien gardien du camp ITK-36)

- пресс для сборки панелей
- шунтованный станок
- токарно-револьверный станок
- пресс 20-тонновый (для рубки латуных контактов к панели)
- пресс 60-тонновый (для рубки панелей из оцинкованного железа)
- пресс 100-тонновый (для рубки панелей из стеклотекстолита)
- ножницы-гильотина (для рубки полос из железа)
- токарные станки
- комната мастера
- комната ОТК
- пресс гидравлический



Пластина электрическая для глажки «Лысва-70» от завода металлургического Лысва, изготовленная работниками лагеря ИTK-36



Барак второго отделения секции в режиме строгого режима ИTK-36 [années 1990]

Барак второго отделения. Vue actuelle

Аллея в зоне барачных секций в режиме строгого режима ИTK-36. Vue actuelle

## La zone de travail était organisée à l'intérieur du camp. Le travail se basait sur les commandes des entreprises industrielles de la région de Perm.



# Les conditions de détention | ITK-35, ITK-36, ITK-37

## Aide médicale

Le système de service médical dans les camps politiques de Perm était composé d'un hôpital central (appelé «bolnitchka» dans le jargon des prisonniers) dans le camp ITK-35 et d'ambulances dans les camps ITK-36 et ITK-37 dont les prisonniers étaient transférés à l'hôpital du camp ITK-35 pour examen et traitement hospitalier. En cas de besoin de traitement spécifique, les prisonniers pouvaient être envoyés aux hôpitaux des prisons de Perm ou d'autres villes. Dans les «établissements des autorités de santé locales», les prisonniers n'étaient placés en garde que dans les situations les plus exceptionnelles et avec la permission du KGB.

### Article 57. Les soins médicaux des détenus

Dans les lieux de détention, des établissements de soins sont créés.

Le traitement et le travail préventif et anti-épidémique dans les lieux de détention sont organisés et menés conformément à la législation sur les soins de santé.

Conformément à l'article 37 des Bases de la législation du travail correctionnel de l'URSS et des Républiques de l'Union, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Santé de l'URSS déterminent la procédure d'assistance médicale aux détenus, le recours aux institutions médicales et l'implication du personnel médical.

Dans les colonies de travail correctionnel, si nécessaire, des foyers pour enfants sont créés. Les détenus peuvent y laisser leurs enfants de moins de deux ans.

À l'âge de deux ans, les enfants de détenus sont transférés dans des institutions appropriées pour enfants ou peuvent être transférés aux proches des détenus ou d'autres personnes sur décision des autorités de tutelle.

Art. 57 du Code du travail correctionnel de la RSFS de Russie (1970)



Bâtiment d'unité médicale dans la zone de baraquements de la section à régime sévère du camp ITK-36 [années 1990]



**Mamtchour Stepan Akimovitch.** Arrêté en 1955. En 1957 condamné à 25 ans de détention en vertu de l'art. 54-1 "a" ("Trahison de la Patrie"), de l'art. 54-8 («Perpétration d'actes terroristes dirigés contre des représentants du gouvernement soviétique ou des organisations révolutionnaires d'ouvriers et de paysans ; participation à la mise en œuvre de tels actes»), de l'art. 54-11 ("Tout type d'activité organisationnelle visant à préparer ou à commettre des crimes prévus dans ce chapitre, et également la participation à une organisation formée pour la préparation ou la perpétration d'un des crimes prévus dans ce chapitre") et de l'art. 68 page 2 ("Falsification de documents") du Code pénal de la RSS d'Ukraine.



Cimetière où des prisonniers des colonies du Triangle de Perm, morts en prison, ont été enterrés. (village de Borisovo, département Tchoussovsky, région de Perm)

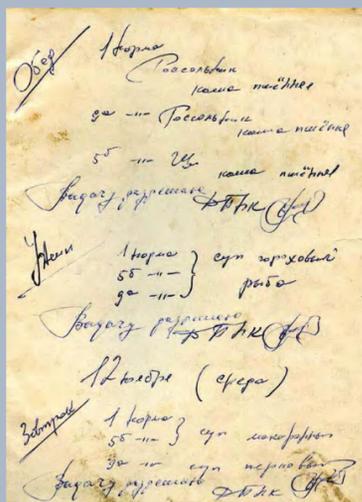
## Alimentation

Les normes d'alimentation des contingents ont été définies dans la résolution secrète du Conseil des ministres de l'URSS du 30 juillet 1958 n° 838-399 "Sur l'approbation de l'alimentation journalière des prisonniers des camps, des colonies et des prisons du Ministère de l'Intérieur". Les prisonniers placés dans des CHIZO (Isoloir de punition) et PKT (« Local de type cellule ») avaient des normes d'alimentation réduite (appelées normes 9a et 9b).

Un point important du ravitaillement des détenus était les colis qu'ils recevaient. Les détenus avaient également la possibilité d'acheter des biens de première nécessité, établis par des documents réglementaires, dans un magasin sur le territoire de la colonie. Pour la violation du régime, le non-respect des normes de production et le refus de travailler, les détenus étaient soumis à une mesure de punition sous forme de privation de ces droits.

Norme 1 Norme «générale» dans un ITK à régime sévère	Norme 9-a» Lieu de détention type cellule; PKT dans un ITK à régime sévère et cellule individuelle dans un camp à régime spécial	Norme 9-b» régime d'alimentation réduite ainsi que régime alimentaire avec plat chaud dans un isoloir de punition (CHIZO)	Norme 9-b» dans un CHIZO, sans plat chaud
pain de seigle 650 g farine de blé 18g céréales 110g pâtes 20 g viande 50 g poisson 85 g graisses 10 g huile 15 g sucre 20 g pommes de terre 450g chou et autres légumes 200 g sauce tomate 5 g Energie environ 2500 kcal, protéines environ 65 g	pain de seigle 600 g farine de blé 16g céréales 80g pâtes 10 g viande 30 g poisson 75 g graisses 10 g huile 15 g sucre 10 g pommes de terre 350g chou et autres légumes 200 g sauce tomate 5 g Energie environ 2100 kcal, protéines environ 55 g	pain de seigle 450 g farine de blé 10g céréales 50 g poisson 60 g viande 30g graisses (ou huile) 6g pommes de terre 250 g chou 200 g sauce tomate 5 g Energie environ 1400 kcal, protéines environ 38 g	pain de seigle 450g sel 9 g eau Energie environ 900 kcal, protéines environ 22,5g

Normes de ravitaillement des prisonniers des régimes sévère et spécial



Planification hebdomadaire d'alimentation des prisonniers du régime spécial du camp ITK-36 (années 1980)

## Système de punitions

Les mesures de punitions qui pouvaient être appliquées aux prisonniers sont les suivantes:

- privation de rendez-vous,
- privation du droit de recevoir des colis et de faire des courses au magasin,
- transfert dans un isoloir de punition (CHIZO),
- transfert des prisonniers du régime sévère dans un « local de type cellule » (PKT). Les prisonniers du régime spécial sont placés dans des cellules individuelles.

L'administration du camp ITK pouvait appliquer ces mesures aux contingents pour pratiquement tout délit et "dérogation" même les plus insignifiants. Par exemple, selon le "Règlement intérieur" de 1972 les condamnés étaient obligés de se lever et d'enlever leur chapeau quand ils croisaient des représentants de l'administration et d'autres personnes en visite de camp ITK (§ 17). Pour le non-respect de cette obligation, la punition pouvait aller jusqu'au transfert dans un CHIZO. Cette règle n'a été abolie qu'avec l'adoption d'une nouvelle version du règlement en 1977.

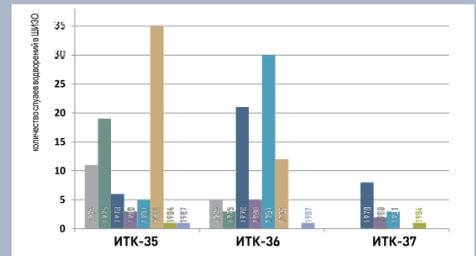


Salle de rendez-vous courts dans le bâtiment du siège de l'ITK-36. Reconstruction.

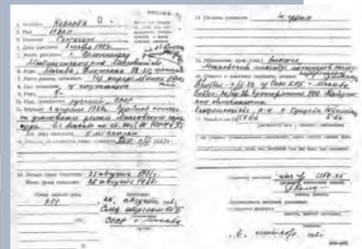


Bâtiment du CHIZO sur le territoire des baraquements de la section à régime sévère du camp ITK-36 [années 1990]

### Transferts dans un CHIZO



Transferts dans un CHIZO (période 1973-1987)



**Kovalev Ivan Sergueevitch.** Arrêté le 25.08.1981. Condamné le 02.04.1982 à 5 ans de prison et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 70 partie 1 ("Agitation et propagande anti-soviétiques") du Code pénal de la RSFS de Russie. En prison, il a passé plus de 500 jours au CHIZO et PKT (dont 391 jours d'affilée).



Cellule du CHIZO du camp ITK-36. Reconstruction.



Cellule de travail dans le CHIZO du camp ITK-36. Reconstruction

La "Chronique" a pris connaissance des circonstances de la mort de Stepan Mamtchour, survenue le 10 mai 1977. (Une nécrologie a été publiée dans la "Chronique" 51 ; dans l'édition actuelle il y en a une nouvelle écrite par Glouzman.) Depuis plusieurs années, Mamtchour souffrait d'hypertension. Il lui était occasionnellement autorisé d'avoir un régime alimentaire. En janvier 1977, il a été hospitalisé. Début mai, on lui a proposé d'être à nouveau hospitalisé, mais il n'a pas eu le temps de donner son consentement... Le 10 mai Mamtchour s'est senti très mal. Après plusieurs appels, le sous-lieutenant est arrivé, puis le DPNK (assistant chef de la colonie), puis le commandant adjoint pour le travail politique éducatif et seulement après l'infirmière Kouznetsova. L'infirmière ne savait pas quoi faire et a demandé au prisonnier Tcherkavsky s'il fallait faire une injection de magnésium. Un peu plus tard, la médecin T.A. Solomina est arrivée (diplômée de la faculté d'hygiène sanitaire, elle exerce les fonctions de thérapeute). Vu la situation désespérée, elle ordonna enfin l'hospitalisation. L'autopsie a révélé une hémorragie cérébrale. La demande de régime alimentaire que Mamtchour avait cherché à obtenir sans succès pendant les trois derniers mois, a été validée le lendemain de sa mort.

Extrait de la « Chronique d'événements actuels » annonçant la mort du prisonnier S.A. Mamtchour dans le camp ITK-35 (01.03.1979)





# FERMETURE ET RÉORGANISATION DES CAMPS POLITIQUES DE PERM ITK-35, ITK-36, ITK-37

Pendant la seconde moitié des années 1980, la libération des citoyens de l'Union soviétique, derniers condamnés pour motifs politiques, a commencé. Le 19 février 1986, l'académicien A.D. Sakharov, encore en exil à Gorki, a envoyé une lettre ouverte à M. S. Gorbatchev dans laquelle il demandait de libérer les prisonniers condamnés en vertu de l'art. 70, de l'art. 190.1 du Code pénal de la RSFS de Russie et des articles similaires des Codes pénaux des Républiques de l'Union.

Le 4 août 1986, A.T. Marchenko a commencé la grève de la faim de durée illimitée quand il était en prison dans la ville de Chistopol. Il exigeait "de libérer tous les prisonniers politiques". La mort de A. Marchenko en décembre 1986 a provoqué une large résonance publique à l'étranger. Selon certains historiens, sa mort est devenue le catalyseur de la libération des «dissidents» et de la fermeture (réorganisation) des camps de Mordovie et de l'Oural.

En 1987, deux décrets du Présidium du Soviet suprême de l'URSS ont été publiés selon lesquels plus de 200 personnes condamnées en vertu de l'article 70 du Code pénal ont été libérées par grâce ou par amnistie. Entre 1988 et 1992, d'autres décrets du Présidium sur le pardon et la libération des prisonniers politiques de l'URSS ont été adoptés.

Un certain nombre de prisonniers qui ont refusé de rédiger des appels à la réhabilitation ont continué à rester en détention jusqu'au début des années 1990.

Après la fermeture de l'ITK-36, conformément à l'ordre du chef de la Direction des affaires intérieures du Comité exécutif de la région de Perm № 049 du 01.06.1988, les prisonniers qui y ont séjourné ont été transférés dans les camps ITK-35 et ITK-37. Plus tard, tous les prisonniers politiques ont été concentrés dans les locaux de l'hôpital de l'ITK-35 d'où, en février 1992, ont été libérés les derniers prisonniers politiques de l'Union Soviétique.

Les camps ITK-35 et ITK-37 ont été réadaptés pour détenir des personnes reconnues coupables d'infractions pénales graves.

La réhabilitation massive des citoyens de l'URSS qui ont fait l'objet de poursuites administratives et pénales déraisonnables a commencé avec l'adoption de la loi de l'URSS du 18 octobre 1991 "Sur la réhabilitation des victimes des répressions politiques". Des règlements similaires ont été adoptés, peu de temps avant, dans les anciennes républiques baltes et en Ukraine.

## Les prisonniers des camps du "Triangle de Perm" libérés en vertu des décrets de 1987.



**Grigoryants Sergei Ivanovitch**  
En 1983 condamné à 7 ans de détention et à 3 ans d'exil en vertu de l'art. 70 alinéa 1 («agitation et propagande anti-soviétique») du code pénal de la RSFS de Russie. A été libéré avant terme.



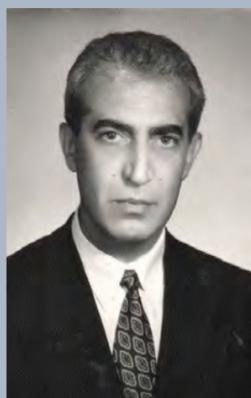
**Meilakh Mikhail Borisovitch**. En avril 1984 condamné à 7 ans de détention et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 70 alinéa 1 (agitation et propagande anti-soviétiques) du code pénal de la RSFS de Russie. A été libéré avant terme.



**Timofeev Lev Mikhaïlovitch**. En septembre 1985 condamné à 6 ans de détention et à 5 ans d'exil en vertu de l'art. 70 alinéa 1 («Agitation et propagande anti-soviétiques») du Code pénal de la RSFS de Russie. A été libéré avant terme.



**Rozhkalns Janis Khugovitch**. En décembre 1983 condamné à 5 ans de détention et à 3 ans d'exil en vertu de l'art. 65 alinéa 1 ("Agitation et propagande anti-soviétique") du Code pénal de la RSS de Lettonie. A été libéré avant terme.



**Navassardyan Ashot Tsolakovitch**. En septembre 1983 condamné à 8 ans de détention et à 3 ans d'exil en vertu de l'art. 65 alinéa 2 («agitation et propagande anti-soviétiques commises par une personne précédemment condamnée pour des crimes d'État particulièrement dangereux») du Code pénal de la RSS d'Arménie. A été libéré avant terme.



Certificat de libération anticipée d' E.A.Tarto, prisonnier du camp ITK-35, en conformité avec le décret du Présidium du Soviet suprême de la RSS d'Estonie du 29.09.1988 "Sur la grâce" (14.10.1988)

Certificat de libération anticipée de V.V. Kalinitchenko, prisonnier du camp ITK-35, en conformité avec le décret du Présidium du Soviet suprême de la RSS d'Ukraine du 07.04.1988 "Sur la grâce" (18.04.1988)



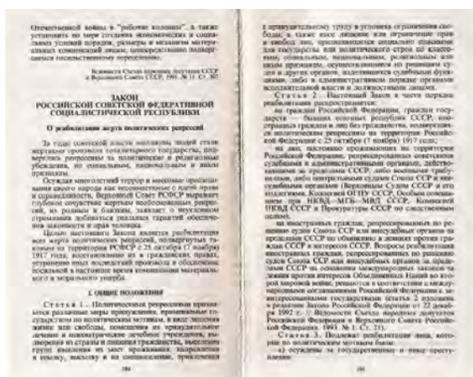
G.A. Prikhodko et M. Niklaus, prisonniers du camp ITK-35, après leur libération (Tartu, Estonie, 1988).



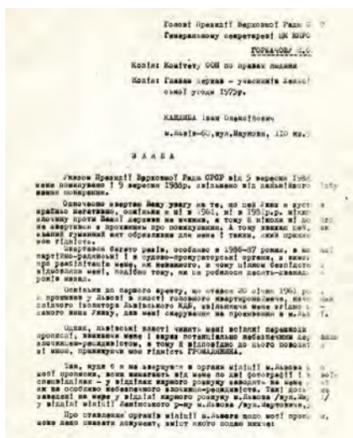
Les derniers prisonniers politiques du camp ITK-35 après leur libération (février 1992)



Décret du Présidium du Soviet suprême de l'URSS du 18 juin 1987 "Sur l'amnistie à l'occasion du 70e anniversaire de la Grande Révolution socialiste d'octobre"



Loi de la RSFS de Russie "Sur la réhabilitation des victimes de répressions politiques" (18.10.1991)



Déclaration de I.A. Kandyba, prisonnier du camp ITK-36, sur son refus de grâce (27.01.1989)



Certificat de libération anticipée de A.T. Navassardyan, prisonnier du camp ITK-35, des lieux de détention en conformité avec le décret du Présidium du Soviet suprême de l'URSS du 10.08.1987 "Sur la grâce"



« Nous ne jugeons pas pour opinions ». (M.S. Gorbatchev, 08.02.1986)

ПЕРМСКИЕ ПОЛИТЛАГЕРЯ

